

scrupules et de délicatesses, et qu'à chaque jour, à chaque heure, on doit songer au devoir. C'était un de ces hommes qui jettent sur une profession non pas l'éclat, mais l'honneur. Aussi sa perte causa dans tout le pays une douloureuse émotion.

Mais les nouveaux venus remplissent les vides que creuse dans les rangs la bataille de la vie. La famille pleure ses morts et continue son œuvre. Bientôt sorti de l'École de droit, le petit-fils d'Humblot viendra revêtir la robe qu'a si noblement portée son grand-père.

Ses confrères alors se souviendront sous quel patronage posthume il prendra place au milieu de nous et ce jeune homme saura de quel respect fidèle, de quelles pieuses vénérationes le Barreau sait honorer la mémoire de ses grands morts.

J. MILLEVOYE.

